

**ORDRE DU JOUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, arrondissement de Chicoutimi, **le 14 novembre 2024, à 9h00.**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **DÉROGATIONS MINEURES – PRÉSENTATION - COMMENTAIRES DU PUBLIC – ADOPTION**
  - 2.1 Les Placements Guharconfils (Chantale Matton) – 1150, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi – DM-5695 (id-17925)
3. **AIDES FINANCIÈRES AUX ORGANISMES**
4. **VARIA**
5. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
6. **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi aura lieu le 19 novembre 2024 à 12 h dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.
7. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ à Saguenay ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

L'assistante-greffière,

  
ANNIE JEAN

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE**  
**ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI**

À sa séance extraordinaire qui se tiendra le 14 novembre 2024 à 9h00 à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur la demande de dérogation suivante :

2.1 **1150, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi – DM-5695 (id-17925)** demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation de cinq (5) enseignes situées à moins de 2,5 mètres du niveau du sol et autoriser l'installation d'enseignes sur vitrage occupant 100 % de la superficie de chaque panneau de verre au lieu de 20 %, sur un immeuble situé au 1150, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 28 octobre 2024

L'assistante-greffière de la Ville,

  
ANNIE JEAN

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Annie Jean, assistante-greffière de la Ville de Saguenay, certifie sous mon serment d'office que l'avis public concernant la demande de dérogation mineure qui sera adoptée lors de la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi prévue le 14 novembre 2024 dont l'original est annexé aux présentes a été diffusé conformément aux prescriptions du règlement VS-R-2023-137 et à la Loi, de la manière suivante :

- a) En affichant une copie conforme dudit avis à l'endroit prévu à cette fin dans l'hôtel de ville le 28 octobre 2024;
- b) En publiant une copie dudit avis sur le site internet de la Ville de Saguenay à l'adresse suivante : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics> le 28 octobre 2024;

EN FOI DE QUOI, j'ai signé le présent certificat ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

L'assistante-greffière de la Ville,  
  
ANNIE JEAN

AJ/sg